

9ème Tournoi de double rose du Club de Badminton de Malesherbes

10 octobre 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER

Le tournoi se déroulera selon les règles officielles de la FFBaD et le règlement général des compétitions. Il est autorisé sous le numéro XXXXX

Le tournoi se déroule sous le thème "d'Octobre Rose", il est demandé aux joueurs de venir avec du rose (accessoires, grips, lacets, bracelets, vêtements,...).

1 – CONDITIONS D'ACCÈS :

1.1 - Les joueurs devront être licenciés le jour du tirage au sort (01/10/2026).

1.2 - Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans de toutes les ligues françaises classés de R4 à NC

1.2 - Pour les joueurs mineurs une feuille d'émargement sera à signer à la table de pointage par l'adulte responsable sur le tournoi.

2 – TABLEAUX

2.1 - Les tableaux proposés sont : **double homme (DH) et double dame (DD)**.

2.2 - Le tournoi se jouera sous forme de TOP.

2.2 - Le nombre d'inscrits est limité à 88 paires (176 joueurs). L'organisateur se réserve le droit d'accepter plus de joueurs pour compléter ces tableaux de façon cohérente.

2.3 - Précisions sur les tableaux :

- Tous les tableaux se joueront en poule (2 sortants) puis en élimination directe ou en poule unique.
- Certains tableaux pourront être limités ou fusionnés ou supprimés en fonction du nombre d'inscrits. L'Organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits tableau par tableau. Les joueurs supplémentaires seront inscrits en Liste d'Attente.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du Juge-Arbitre. L'échéancier diffusé ne reste qu'à titre indicatif : les joueurs doivent être attentifs aux annonces de la table de marque et doivent se tenir prêts.

3 – INSCRIPTIONS

3.1-La date limite d'inscription est fixée le 01/10/2025.

3.2- Validation de l'inscription : (Inscriptions sous Badnet ou l'application ebad uniquement, aucune inscription par téléphone ou mail). Exception : **les vainqueurs de l'édition 2025 doivent faire parvenir leur inscription par mail à tournoi.cbm45@gmail.com.**

a. Sous Badnet : La date d'inscription prise en compte sera la date du règlement effectif de l'inscription.

b. En double, la date retenue pour la paire sera celle du deuxième joueur inscrit.

3.3-Les inscriptions avec X sont autorisées mais sans assurance de se voir attribuer un partenaire.

3.4-Toute modification et annulation devront être faites soit par écrit à l'adresse tournoi.cbm45@gmail.com soit via badnet.org ou ebad. Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir par écrit l'organisateur, de son choix de nouveau partenaire ou de sa non-participation sinon le caractère volontaire sera retenu par le juge arbitre.

3.5- Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne.

3.6- L'inscription au tournoi implique la pleine acceptation du présent règlement

3.7- Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire d'autres sites de badminton.

Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudra acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

4 - VOLANTS

4.1 - Les volants officiels du tournoi sont les RSL N°3 pro (pour les joueurs classés D et +) et les YONEX Mavis 600 (Plastique pour les joueurs NC et P), ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente sur place sur le stand LARDE SPORTS. Les volants sont à la charge des joueurs à parité.

- Lorsqu'un match oppose un joueur d'un classement inférieur au niveau Départemental à un joueur d'un niveau Départemental et au-dessus, le match se joue en volants plumes.

- Lorsque sur un même terrain se trouvent uniquement des joueurs de classement inférieur au niveau Départemental, le choix est laissé aux joueurs de jouer avec un volant en plumes ou en plastique. En cas de désaccord, le volant en plastique est prioritaire

5 - OFFICIELS TECHNIQUES

5.1 - Le Juge-Arbitre principal sera Cyril JOUSSEMET. Ses décisions sont sans appel.

5.2 - L'organisatrice du Tournoi et GEO principale est Emmanuelle HERITIER.

6 - FORFAITS

6.1-Aucun remboursement ne sera fait pour les forfaits non signalés et non justifiés après la date du tirage au sort.

6.2- Les convocations seront envoyées par e-mail quelques jours après le tirage au sort.

7 - PRODUITS DOPANTS

7.1 - Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son 1^{er} match du tournoi.

7.2 - L'utilisation de substances et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).

8 - DURANT LE TOURNOI :

8.1 - Le planning horaire est donné à titre indicatif. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra le signaler en priorité au Juge-Arbitre dont il attendra d'obtenir l'accord puis dans un deuxième temps à la table de marque. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.

8.2 - Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 min. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Le Juge-Arbitre peut accorder un temps de repos plus long si cela lui paraît souhaitable.

8.3 - Le temps d'échauffement autorisé sur le terrain sera de 5 min à partir de l'annonce du match par la table de marque. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom, passé un délai de 5 min, pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.

8.4 - Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. **Une tolérance sera accordée sur la tenue pour respecter le thème « rose » du tournoi.**

8.5 – Les match se dérouleront en 2 sets gagnant de 15 points, conformément à la réforme prévue pour le 1^{er} Septembre 2026.

8.6 - Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. En cas de litige, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera si possible un arbitre.

8.7 - Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.

8.8- Rappel pour les participants mineurs à la compétition : Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs».

8.9 - Les classements pris en compte seront ceux à J-14 sur le site de la Fédération Française de Badminton.

8.10 - Le montant des droits d'engagement individuel : 16€ (seize euros) pour les joueurs extérieurs au club, 5€ pour les adhérents du CBM. Ce montant comprend la participation fédérale, l'inscription au tournoi, frais de transaction, ainsi qu'un euro reversé à la recherche contre le cancer.